Hayle. 1814 &c

RÉFUTATION.



AU CAP-HENRY,

Chez P. Roux, imprimeur du Roi,

[1815, l'An 12[e] de l'Indépendance.]

ROYAUME D'HAYTI.

RÉFUTATION

D'un Écrit des ex - Colons, réfugiés à la Jamaïque, intitulé : *Exposé de l'État actuel des Choses dans la Colonie de Saint-Domingue.*

Par M. le Chevalier DE PRÉZEAU, lieutenant colonel, chevalier et trésorier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Henry, secrétaire du Roi, trésorier général de la Maison de Sa Majesté.

PAR les soins de nos amis, dans l'étranger, nous venons de recevoir un nouvel écrit, dirigé contre les haytiens, par les ex colons, dans tous les temps et dans toutes les circonstances, nos ennemis les plus irréconciliables. Cet écrit, prodige de la démence, est une de ces productions de l'orgueil et de la rage en délire, tels que sont les plans et mémoires des nommés Drouin de Bercy, Charault, Berquin, Mazères, J. Régnier [1], et de quelques autres misérables de la secte infernale du démon de l'esclavage. D'après les malheurs qui

[1] Ce dernier, vil folliculaire, résidant chez Hubert, au coin de Compton-Street et de Greek-Street, Soho, Londres, et rédacteur de la Gazette intitulée : *Courier d'Angleterre.*

n'ont cessé de poursuivre ces êtres criminels, comme une punition bien méritée de la justice Divine, depuis qu'ils ont fui cette terre de liberté, sur laquelle ils régnaient anciennement comme autant de despotes barbares et sanguinaires, on avait de justes raisons d'espérer, qu'ayant passé à l'école des événemens, ils eussent perdu l'habitude de cette vanité et de cet orgueil, passion dominante dans leurs cœurs, qu'ils affichaient pendant leur règne épouvantable; vaine espérance. Cette tourbe de bandits, dont aucune disgrâce ne saurait abaisser le caractère altier ni ramener aux principes de l'équité, bien loin de se relâcher de leur odieux système, en raison des circonstances présentes, ils ne se montrent aujourd'hui que plus inflexibles dans leur opinion; ils s'acharnent davantage à nous poursuivre dans leurs injustes vengeances; nous découvrons dans toutes leurs actions, dans tous leurs écrits, le même esprit qui les a toujours animé, le même plan qu'ils ont toujours mis en usage contre, nous; enfin ce sont les mêmes hommes, ou plutôt les mêmes tigres, à figure humaine, encore teints du sang de nos infortunés pères, qu'ils ont immolés dans leur fureur et dont tous les efforts tendent maintenant à notre entier anéantissement.

Jamais donc le peuple haytien ne cessera d'être l'objet de la haine et de la persécution des ex-colons? Jamais donc des idées de justice et de raison ne succéderont aux passions hideuses qui tourmentent les destructeurs de nos parens!... Notre patrie ne cessera-t-elle jamais d'exciter la convoitise de ces monstres féroces??? Non, jamais nous ne respirerons dans une parfaite tranquillité;

tant qu'il en restera un seul, nous serons toujours en but à ses poursuites cruelles, car il serait plus facile de faire rétrograder le soleil de sa course, que de faire changer de sentimens et de principes aux ex-colons.

Rien, n'est à la fois plus risible et plus pitoyable, que de les entendre exprimer leurs doléances et émettre leurs droits chimériques sur notre pays : ils ne peuvent se résigner, ni croire, malgré l'évidence, qu'ils ont perdu sans retour ces prétendus droits. Nous démontrerons leurs prétentions ridicules et leur ténacité, dans le commentaire que nous essayons de faire de cette pièce, que nous aurions réléguée dans le nombre des écrits, voués au mépris et au silence, si elle ne pouvait induire en erreur le roi de France et le peuple français, et faire naître des conséquences dangereuses pour l'humanité. Qu'importe aux vils chenapans, auteurs de cet écrit, que le sang coule, si ce n'est pas le leur ; ils en sont altérés, il faut que leurs vengeances s'assouvissent ; il leur faut du sang, pour étancher la soif inextinguible qui les dévore : ils le veulent et ils le demandent à grands cris avec la bouche beante.

Nous passerons sur les points qui, par leur insignifiance et par la frénétique rage qui les a dictés, ne méritent pas de nous occuper, pour nous attacher à commenter et réfuter ceux que nous jugeons pouvoir fixer notre attention et celle de nos lecteurs. Pour cela, nous ferons usage de notre faible érudition, et si, à défaut d'une plume exercée, que nous n'avons pas le bonheur de posséder, le zéle et l'amour de la patrie peuvent y suppléer, nous espérons que tous les hommes de

bien, amis de la justice et de la vérité, en excusant l'imperfection de notre style, daigneront applaudir à nos efforts. Nous n'espérons pas moins obtenir l'approbation de nos compatriotes, puisque cet écrit a pour but de soulever le voile qui couvre la duplicité de nos bourreaux, et de déjouer les trames perfides qu'ils ourdissent de nouveau, pour nous replonger dans l'état affreux d'esclavage, d'où nos efforts et notre constance nous ont tiré. Malgré que les haytiens soient suffisamment prémunis, on ne saurait encore trop réveiller leur juste méfiance, contre la perfidie de nos dangereux ennemis, et retracer les crimes qui ont marqué leur domination tyrannique, lorsqu'ils tenaient notre patrie sous leur joug de fer; ce serait autant de préservatifs contre les embûches qu'ils pourraient désormais nous tendre.

Nous commençons par la phrase suivante, ainsi conçue:

» *C'est la vérité, que les colons qui ont fait*
» [*ces quatre derniers mots sont rapportés*
» *en écriture de main, à la place des mots :*
» signataires de rayés] *cet exposé desirent*
» *faire connaître ; c'est le seul but qu'ils se*
» *proposent, et c'est à eux seuls, peut-être*
» *que cette tâche appartient.*

Cet énoncé est fort sage, Messieurs les ex-colons, il s'agit de nous tenir parole, c'est cette même vérité que nous demandons: ne la déguisez pas, exposez-là dans toute sa clarté, telle qu'elle doit être naturellement représentée. Prenez pour guide cette maxime d'un auteur célèbre

qui dit : *rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.* N'empruntez pas surtout le mensonge sous des couleurs spécieuses, que la mauvaise foi invente trop souvent pour capter des suffrages. Tenant un langage véridique, je crois pouvoir hardiment affirmer, sans crainte d'être contredit, que le bon droit et la justice, ne seront pas de votre côté, et j'en appelle au jugement de tous les hommes impartiaux, exempts de préjugés et de l'esprit de parti, de décider entre votre cause et la nôtre.

» *La mésintelligence des deux chefs, la » guerre qu'ils se faisaient, leur manque » d'approvisionnement tout était encore pour » nous des motifs d espérance, lorsque nous » fûmes tous frappés d'étonnement de la » mésure adoptée par le parlement d'Angle- » terre pour accordér des licences, aux » vaisseaux qui iraient commercer dans les » ports de Saint-Domingue. Cette communi- » cation ouverte avec les révoltés ne devait » être relative qu'à l'Angleterre seulement; » mais elle est étendue jusqu'à la Jamaïque, » au mepris du bil du parlement et de l'acte « de l'assemblee generale de cette île en No- » vembre* 1811.

Sans que vous preniez la peine de le dire, nous savons de science certaine, que nos dissentions passées, ont toujours fait votre réjouissance, ont toujours allimenté dans vos cœurs de bronze, l'espérance de nous asservir ; mais ne vous faites pas illusion, ce temps est passé, où nous pouvions

méconnaître nos vrais intérêts. Tous les haytiens, éclairés sur leur erreur et convaincus qu'ils n'ont d'autres ennemis que vous et vos partisans, et que l'union et la force seules sont capables de faire triompher radieusement notre indépendance, ont fait disparaitre leur querelle passagère, pour former une masse invincible, contre laquelle viendront s'évanouir tous vos projets destructeurs.

C'est une insigne fausseté, que vous avez commise, en affirmant, que nous manquons d'approvisionnement, lorsqu'avant même la décision du parlement britannique qui permet aux bâtimens anglais de commercer dans nos ports, vous aviez la certitude parfaite que nous ne manquions de rien, et que nous étions abondamment pourvus de tout ce dont nous pouvions avoir besoin, pour nous passer de long-temps des ressources du dehors. C'est un de ces mensonges dont vous êtes habitués à inventer, tendant évidemment à tromper l'opinion publique; comme j'en ai de plus graves à vous relever dans le cours de ce commentaire, je veux bien vous tenir quitte de celui-ci.

Ne faut il pas pour plaire à Messieurs les excolons, que les spéculateurs britanniques, s'abstiennent de faire des expéditions commerciales pour nos ports; qu'ils renoncent aux avantages qu'ils trouvent chez une nation amie, parce que le pays ne vous appartient pas, parce que vous êtes dans l'impuissance de recouvrer les propriétés, que vous aviez ci-devant, objet de vos éternels regrets, parce que vous ne pouvez pas profiter aussi les riches produits de notre sol abondant; mais pouvez vous croire bonnement que ces estimables commerçans, peuvent être dupes

de vos basses intrigues; peuvent se laisser influencer par vos méprisables clabauderies. Justes apréciateurs de leurs intérêts et de notre caractère loyal, ils sauront profiter d'un commerce qui assure leurs fortunes, tandis que vous promenez une misérable existence dans tous les pays, mendiant sans cesse des secours, pour pouvoir prolonger une vie, tourmentée par le remord de tous les crimes, dont elle est surchargée.

« *Hélas! nous la tenons cette paix si long-*
» *temps désirée; nous avons notre monarque;*
» *le vœu de nos cœurs est comblé: mais rien*
» *jusqu'à présent ne présage l'accomplisse-*
» *ment du vœu si naturel que nous faisons,*
» *pour rentrer sur nos propriétés, puisqu'au*
» *mépris des bienfaits de cette paix, ces rela-*
» *tions malheureuses avec l'Angleterre et*
» *avec cette île continuent d'exister, et que*
» *la flotte dernièrement arrivée, comprenait*
» *quatre bâtimens destinés pour Saint-*
» *Domingue* ».

Oui, Messieurs les ex-colons, vous la tenez véritablement cette paix si long-temps désirée: tenez-là bien fort, parce qu'elle pourrait bien vous échapper: contentez-vous de cela seulement, car effectivement rien n'annonce, que vous rentrerez en possession de ces habitations, qui causent tous vos tourmens, et qui ont cessé de vous appartenir depuis la fondation de notre glorieuse indépendance; n'espérez pas même de jamais voir s'opérer en votre faveur un pareil miracle. C'est le seul vœu qui remplit vos cœurs, et sans doute bien plus sincère, que la satisfaction, que vous feignez

de témoigner de la restauration de sa majesté Louis XVIII sur le trône de France. Que vous importe que ce soit ce monarque, ou Bonaparte, ou tout autre personnage qui occupe ce trône, si vos souhaits pouvaient être exaucés ; vous êtes accoutumés à vivre dans l'avilissement et le déshonneur, l'intérêt est le seul dieu auquel vous sacrifiez, c'est le plus puissant mobile qui agit sur vous. D'après ce caractère que l'on vous connaît, je n'hésite pas à croire que si le Roi Henry Ier vous promettait de vous rétablir sur vos prétendues propriétés à Hayti, vous balanceriez un instant à vous déclarer ses fidèles sujets, à lui prêter le serment de fidélité que vous aviez juré à Bonaparte et à lui faire foi et hommage pour ces domaines, malgré tous les sarcasmes que vous avez vomi contre lui.

Quels regrets pour vous de ne pouvoir interrompre les communications de l'Angleterre avec Hayti; quelle suffocation que cela vous occasionne, surtout lorsque vous prévoyez que ces communications seront de longue durée. Vraiment c'est dommage, c'est insupportable, c'est horrible. Pourquoi donc, MM. les Négocians anglais, vous avisez vous d'indisposer de la sorte leurs hautesses Messeigneurs les Bachas coloniaux. Ne savez-vous pas que déplaire à d'aussi grands seigneurs, c'est se rendre coupable du plus grand de tous les crimes ?...

L'habitude de ne pas dire les choses telles qu'elles sont, vous a porté à commettre malicieusement une erreur, dans le nombre de bâtimens que vous dites être destinés pour les ports d'Hayti,

dans

dans le dernier convoi arrivé à la Jamaïque. Si sur le nombre de quatre bâtimens, que vous mentionnez, vous en ajoutiez vingt autres, certes, vous ne vous tromperiez pas. Il est vrai, que vingt bâtimens de plus ou de moins, ne sont pas un motif assez puissant pour rectifier le dire de Messieurs les ex-colons. Passons outre.

» *Telles étaient nos angoises, lorsque le 25 Août dernier, nous vîmes arriver dans cette ville trois personnes, qui furent annoncées comme des commissaires de Sa Majesté, pour négocier avec les chefs de Saint-Domingue; leur mission fut sans doute commencée avec le mystère qui devait l'accompagner; mais l'issue, qui nous en a donné connaissance, ne nous permet que le seul soin d'envoyer aux pièces, que nous joignons ici. Nous avons annoncé des faits; mais avant de poursuivre, qu'il nous soit permis de dire un mot sur les consolations qu'il nous a été si doux de saisir, lorsque nous avons lu les instructions dictées à ces trois commissaires par le ministre, dont la perte nous sera éternellement sensible. L'esprit de sagesse, de justice et de clémence, les vrais principes coloniaux qu'elles renferment ne laissent rien à désirer; et s'il pouvait nous rester quelqu'inquiétude, la lettre grâcieuse du nouveau ministre, que nous venons de recevoir au nom de notre souverain, et l'intérêt précieux que Sa Majesté prend à la colonie de Saint-Domingue, nous rendent à nos justes espérances.*

Les trois commissaires, disons mieux : les trois espions de l'exécrable Malouet, avaient effectivement fait quelques tentatives, en sondant le terrein ; mais ils ont jugé qu'il était plus prudent, de se tenir à une bonne distance d'outre mer, que de s'aventurer à jouer le rôle dangereux d'espion, auprès d'un peuple qui n'est plus disposé à se laisser tromper une nouvelle fois. Il n'y a que Franco Médina, plus imbécile et plus dépourvu de finesse que ses deux collaborateurs [Dauxion Lavaysse et Dravermann.] qui est venu se jeter parmi nous, pour se faire arrêter, et saisir ses instructions, dont vous avez l'impudeur de vanter les principes qui en forment la base. Cette pièce infamante, qui déshonorera à jamais et celui qui l'a rédigée et le gouvernement qui l'a soufferte, ne pouvait être que l'œuvre de l'orgueilleux et du scélérat Malouet, de ce monstre, dont le nom ne sera prononcé parmi nous, qu'avec un sentiment d'horreur ; il est digne assurément des regrets que vous donnez à sa mort : ses sentimens étaient en harmonie avec les vôtres ; ainsi, pleurez tourbe de vils ex-colons, ce coryphée de votre méprisable faction ; pleurez ce sytophante qui vous avait promis de vous remettre en possession de vos soi-disant biens à Hayti ; pleurez celui qui ne voulut jamais se relâcher du monstreux système colonial ; pleurez encore celui qui était le plus chaud et le plus ardent partisan du commerce infâme et honteux de la chair humaine ; rassasiez-vous de larmes et de douleurs, votre protecteur, votre père, votre meilleur ami n'est plus : la mort, l'impitoyable mort vous l'a ravi. Qui pourra vous dédommager de cette déplorable perte ?.. Con-

solez-vous, un certain quidam se présente; il tient la place de l'oracle Malouet; il vous fait les mêmes promesses; il vous donne les mêmes espérances, c'est ma foi beaucoup, et cependant ce n'est rien, parce qu'il est question de réaliser tout ce qu'il vous promet, et ce n'est pas hasarder que de dire, qu'il en sera pour vous, de la possesson du royaume d'Hayti, qu'il en est de la pierre philosophale, pour tous ceux qui en ont vainement tenté la découverte.

» *Sans doute, ce nègre (le Roi d'Hayti) qui doit avoir accumulé des richesses immenses, avait assez de prévoyance pour sentir qu'il ne pouvait se les conserver qu'en se jettant aux pieds de Sa Majesté, et en recevant une généreuse amnistie, préferable à une vie vagabonde au milieu des bois; mais malheureusement, et à la honte de ceux qui commercent avec lui, ses premieres ralations avec l'Angleterre, après avoir créé ses idées d'independance, les ont cimenté s par la continuation de ces mêmes relations, depuis la conclusion de la paix, ses gens à gages qui l'entourent; ces marchands, que la soif du gain aveugle sur l'odieux de leur commerce; les feuilles des écrivains, pour la secte philantropiques, ne manquent pas de lui insinuer sans cesse de persévérer et de le bercer de l'espoir que l'Angleterre soutiendra son indépendance.*

Si le Roi d'Hayti est en possesssion des richesses, dont l'idée seule vous cause d'horribles convulsions

de rage, assurément il n'a point acquis ces trésors [qui ne sont point personnellement à lui, mais bien à l'état,] il ne les a point acquis, dis-je, par les larmes et les gémissemens des malheureux, par la tyrannie et le despotisme, que vous aviez exercés sur les haytiens, pendant le régime épouvantable de la servitude. C'est par des voies légales et honorables que S. M. est parvenue à accumuler ces richesses, qui vous tiennent tant à cœur, et et pour les conserver, S. M. se servira d'un moyen bien différent de celui que vous indiquez ; d'ailleurs il faut que vous soyez entièrement dépourvus de raison, ou que vous soyez aveuglés par je ne sais quoi, pour penser gratuitement, qu'un soldat glorieusement couronné, qui vous a plus d'une fois fait mordre la poussière, avec vos partisans, sur le champ de bataille, et qui s'apprête à vous terrasser de nouveau, put s'avilir, en se jettant aux pieds d'un autre roi, comme lui, pour conserver ses richesses. Dans quel temps, dans quel pays, pouvez-vous me citer un monarque, rayonnant de gloire, assis sur un trône érigé par la victoire, qui offre l'exemple d'une telle infamie ?...

Qu'appelez-vous vie vagabonde au milieu des bois ? Qui vous dit que nous manquons de ressources, pour être réduits à la triste nécessité de mener cette vie ? N'avons-nous pas sur toutes nos cîmes des citadelles inexpugnables, ces palladium de notre indépendance et de notre liberté, dans lesquelles nous attendrions nos ennemis, pour réprimer leur audace ? N'avons-nous pas dans nos mains ces fusils, garans de nos droits, dont nous savons en faire un bon et digne usage dans les occasions ? N'avons-nous pas enfin des villes, des

établissemens dans l'intérieur du royaume, qui, protégés par nos citadelles, nos formidables colonnes mobiles et nos intrépides Royal Dahomets, sont à l'abri de toute incursion de nos tyrans. S'il en était autrement, et que nous fussions reduits à la cruelle nécessité de mener cette vie, ne serait-elle pas préférable à l'ignominie, à la mort que vous nous réservez ? Nous jouirions du moins de la liberté, le plus précieux de tous les biens que l'homme puisse posséder sur la terre-

Avons-nous besoin de suggestion de personne, pour persévérer dans l'état de chose où nous sommes ? L'expérience ne nous démontre-t-elle pas, que nous ne pouvons être heureux et avoir d'autre salut, que dans notre indépendance !... Pourquoi donc aurions nous besoin de conseil pour persister à la maintenir ? L'indépendance d'Hayti, élevée sous les auspices de la liberté et de la justice, subsistera autant de temps que notre race existera ; tous les efforts que vous ferez pour la renverser, s'échoueront devant elle, comme on voit les vagues d'une mer en courroux, venir se briser contre les rochers qui en bordent les rivages.

» *A Dieu ne plaise ! que nous soupçonnions le cabinet britannique de favoriser une pareille indépendance, qui serait aussi funeste à l'Angleterre elle-même qu'à la France, mais lui fût-elle avantageuse ! cette nation si généreuse ne voudrait jamais acheter un commerce au prix de sa gloire et de son honneur. Gémissons seulement de ce que la prolongation de nos maux tient aux fâcheuses circonstances, qui ont empêché le gouvernement de Sa Ma-*

jesté d'envoyer des frégates et de légers bâtimens bloquer tous les ports des révoltés, pour ôter toutes relations de commerce et les laisser à leurs seules ressources. Si ce parti avait pu se prendre, aussitôt après la paix signée, les révoltés auraient indubitablement forcés leurs chefs à implorer leur pardon.

Sous quel rapport, je vous le demande, l'indépendance du royaume d'Hayti peut-elle être funeste à l'Angleterre? Depuis douze ans que nous jouissons de cette indépendance dans toute sa plénitude, avons-nous jamais commis aucun acte d'agression contre nos voisins? N'avons-nous pas, au contraire, toujours vécu, avec eux, dans la plus parfaite harmonie, nous bornant à jouir paisiblement et uniquement des bienfaits de notre indépendance et de notre liberté? La sagesse de notre conduite, depuis que nous avons expulsé nos tyrans de notre patrie, n'est-elle pas, pour nos voisins, la garantie la plus solide et la preuve la plus incontestable de notre modération? .... Pourquoi voulez vous donc, que l'indépendance du royaume d'Hayti devienne funeste à l'Angleterre, quand il peut être fort aisé, de démontrer le contraire et de prouver, que la dépendance de ce royaume, à la France, serait infailliblement plus dangereuse à la nation britannique, surtout dans une guerre maritime, que s'il reste dans les mains de ses paisibles possesseurs actuels? Je ne détaillerai point ce fait que j'allègue ici, parce que cela m'entraînerait trop loin; mais la simple connaissance de la position géographique de ce royaume, et de ce qu'il serait à la France, étant en sa pos-

ssession, suffit seul, pour donner toute la véracité à cette assertion.

Pour peu que l'on réfléchisse, sur le sens de cette phrase perfide, on découvre aisément le principal motif qui vous fait parler de la sorte; parceque Hayti n'est plus cette colonie, où anciennement vous étaliez le faste et l'orgueil, parçe que vous n'avez pas le pouvoir d'y venir, pour torturer et accabler d'indignes traitemens, le reste préservé de vos anciennes et innombrables victimes, son indépendance peut être funeste à l'Angleterre, et pour assouvir votre rage impuissante, en tâchant de nous créer des ennemis, vous vous efforcez d'inspirer des craintes, que vos cerveaux exhaltés et vos pensées diaboliques, seuls ont pu imaginer. Vous ne réussirez pas mieux dans ce stratagème, digne de votre infernale conception, que Dauxion Lavaysse, lorsqu'il eut la sotte politique de vouloir nous donner le change sur les intentions du cabinet britannique, à l'égard denotre gouvernement.

Vouloir persuader, que l'Angleterre compromettrait sa gloire et son honneur, en favorisant l'indépendance du royaume d'Hayti et en établissant des relations commerciales avec nous, c'est, à ce compte, prouver d'une manière manifeste et sans replique, que le gouvernement français s'était gravement deshonoré, lorsqu'il avait fourni aux Etats-Unis de l'Amérique des secours en troupes, vaisseaux, numéraires, etc. etc. pour les aider a se détacher de leur métropole, dautant que les habitans de cette contrée, n'avaient pas, autant que nous, des griefs pour faire scission avec leur mere-patrie. Ils n'avaient pas éprouvé

ses tortures et l'humiliation, que nous avions endurés sous l'affreux régime colonial, et en dernier lieu sous le gouvernement de France.

Je ne conçois pas comment, et en quelle manière, le commerce avec le royaume d'Hayti, puisse déshonorer ceux qui le font, mais je suis très-curieux de savoir par vous mêmes, ex-colons de mauvaise foi, s'il est plus glorieux et plus honorable de faire l'infâme et l'odieux trafic de la chaire humaine, dont vous êtes les plus zelés sectateurs, que de faire le commerce de nos précieuses denrées.

Il est aussi absurde de penser, que la croisière de quelques misérables frégates et d'autres bâtimens legers, sur nos côtes, nous aurait porté à contraindre nos chefs, à implorer un pardon, vide de sens, qu'il est faux, et absolument faux, d'avancer, que le roi d'Hayti jouit exclusivement de toutes les habitations sucreries, en valeur dans le royaume, tandis que tous les dignitaires, et de simples particuliers mêmes, possèdent, soit en propriété ou à titre de ferme, de superbes habitations sucreries, caféteries, etc. qui sont entretenues et cultivées, pour la plupart, j'ose le dire, avec plus de soins, qu'elles l'étaient sous votre joug abhorré.

Revenons à votre pardon supposé: il y a quelque chose de si étrange et de si révoltant, que je doute très-fort qu'il puisse nous concerner. Depuis quand a-t on vu des vainqueurs, déposer les armes et implorer la clémence des vaincus? Quelle raison vous porte à nous faire l'outrage, de supposer cette lâcheté à des guerriers, qui redoutent moins

la

la mort, que la perte de leur indépendance et de leur liberté, à des guerriers, qui, en foulant aux pieds l'affreuse idole de l'esclavage et en immolant leurs cruels oppresseurs, vous ont suffisamment prouvé, que bien loin d'être disposés à subir le joug, ils gardent une attitude fière, n'aspirant qu'à purger la terre du reste échappé de leurs anciens tyrans, dont la monstrueuse existence est un fléau pour le genre humain ? Quoi ! vous auriez été nos bourreaux, pendant des siècles entiers ; vous nous auriez torturés, mutilés, accablés de traitemens ignominieux, sous le régime épouvantable de la servitude ; nous aurions eu le bonheur de nous soustraire à votre férocité, sans que nous ayons encore pris une juste vengeance des maux, que vous nous aviez fait supporter, et pour prix des tourmens que nous avions souffert, nous irions en indignes et infâmes supplians demander à retourner dans l'avilissement. Si l'orgueil qui vous domine ne vous aveuglait pas, au point de vous ôter la faculté de la raison, vous ne concevriez pas de la possibilité dans une démarche aussi déshonorante, vous avoueriez vous-mêmes, que cela est impossible.....

» *Mais ce qui n'a pu être fait jusqu'à ce jour, ne peut-il donc se faire maintenant !*

Jamais ! jamais ! pas plus actuellement qu'à l'avenir.

» *Ce qui est différé, serait-il donc perdu ? ? ?*

Toujours ! toujours ! pour vous, Messieurs les ex-colons, ne vous déplaise.

» *Mais, dira-t-on, ce rétablissement est aujourd'hui d'une difficulté insurmontable! comme nous devons nous borner à ne parler que ce qui regarde l'état présent de notre colonie, nous répondons affirmativement, que les forces des révoltés n'ont jamais été moins formidables qu'au moment actuel.*

Comme nous n'avons pas dessein d'induire personne en erreur, [ainsi que vous avez intérêt à le faire,] je reponds avec plus d'affirmation que vous, que jamais nous n'avons été plus en état de repousser les agressions des ennemis, qui entreprendraient d'envahir notre pays, qu'au moment actuel; qu'il est aussi impossible au gouvernement, qui tenterait cette conquête d'y réussir, qu'il vous est défendu, de venir actuellement à Hayti, pour rétablir le pouvoir despotique, que vous aviez exercé sous l'ancien régime, et qu'il n'y a que des forcenés comme vous, qui puissiez concevoir de la possibilité dans une pareille entreprise, dont les difficultés ne sont pas moins nombreuses qu'insurmontables...

» *Lors de l'expédition du général Leclerc, sous le consulat de Bonaparté, personne n'ignore qu'avec 6 à 7 mille hommes au plus, il s'empara de tout le Nord, détruisit tout ce qui lui fit obstacle, rendit aux habitations les cultivateurs, remit tout dans l'ordre, et aurait maintenu sa conquête, s'il n'avait pas fait la faute d'éloigner les colons de sa confiance, de se livrer aux révoltés qui s'était astucieusement mis à sa discrétion, et qui le trompèrent,*

lorsqu'ils eurent eu le temps de lui sous-tirer la quantité d'armes et de munitions dont ils avaient besoin pour reprendre la guerre.

Personne n'ignore aussi, (et ceci est plus notoire, que ce que vous avez l'audaced'avancer,) que lors de l'expédition de Leclerc, les haytiens qui se considéraient comme dépendans de la France, et qui n'avaient pas encore fait les épreuves des chiens dévorateurs, des auto-dafé, des noyades, des potences, des fusillades et de tous les autres genres de cruautés, que les bourreaux de l'armée expéditionnaire avaient exercés sur eux, n'avaient, sans doute, aucun motif pour résister contre une nation, à la quelle ils croyaient appartenir, et de cette conséquence, il résultait, que les trois quarts de l'armée et de la population d'Hayti, s'étaient soumis, sans coup férir, aux français, et leur avaient livré une immense étendue de pays. Quelle est donc cette conquête que Leclerc avait faite? Qu'est-ce qu'il avait donc détruit et remis dans l'ordre, lorsque presque toutes les troupes du pays, s'étaient jointes à lui sans contrainte, et que les cultivateurs étaient rentrés d'eux-mêmes sur leurs habitations? Si Leclerc n'avait pas trouvé partout des partisans, et qu'il avait rencontré la même résistance, dans tous les endroits, où l'influence française avait pénétré, comme on lui en avait opposé au Cap-Henry, à St-Marc, à la Petite-Rivière, à l'Arcahaye, aurait-il pu parcourir impunément tous les lieux qu'il avait visités, et s'y maintenir 24 heures seulement? A présent que les haytiens sont éclairés sur leurs véritables intérêts, et qu'ils

ont une parfaite conviction, que c'est de leur énergie et de leur courage, dépend la conservation de leur vie, leur indépendance et de tout ce qu'ils ont de plus cher, nous verrons si la nouvelle conquête que vous projettez, sera aussi facile, que celle, dont vous avez le front de qualifier ainsi.

Quelle insigne imposture, que celle de dire, que Leclerc n'avait que 6 à 7 mille hommes lorsqu'il débarqua dans la partie du Nord du royaume, tandis que de l'aveu même de ce général, dans la lettre menaçante qu'il écrivit au roi d'Hayti, lorsque S. M. n'était que général, commandant l'arrondissement du Cap-Henry, il lui annonça, qu'il avait avec lui 15 mille hommes prêts à debarquer, et que 4 mille débarquaient au Fort-Royal, sous les ordres de Rochambeau [d'horrible mémoire], si S. M. se refusait de lui remettre la ville et les batteries du Cap-Henry. Additionnez ces deux nombres, et voyez si cela ne fait que 6 à 7 mille. Puisque vous feignez d'ignorer cette circonstance, je vous réfère à la correspondance de Leclerc avec le Roi, imprimée à la suite du manifeste de S. M. en date du 18 Septembre 1814, et la 11e année de notre glorieuse et immortelle indépendance.

Mais vous parlez bien des troupes françaises qu'avait Leclerc, pourquoi gardez-vous le silence sur ces nombreux auxiliaires, que lui donnait la défection des troupes haytiennes qui, cependant, avaient plus fait que les français, puisque c'étaient eux qui étaient toujours aux avant-gardes, et par conséquent, continuellement aux prises avec les troupes haytiennes, qui avaient resté fidèles à leurs drapeaux? Peut-être vous avez compté pour rien

ces auxiliaires et cette nombreuse population, qui n'avaient pas pris part à la défense commune.

Aujourd'hui, grâces à l'expérience, nous n'aurons plus à gémir sur une semblable désunion. Nous sommes tous liés d'intérêts et de cœurs, n'ayant d'autre but que celui de concourir, d'un commun accord, à repousser les ennemis qui tenteraient de nous ravir nos droits, notre liberté et notre indépendance.

Si la France a perdu sans retour le royaume d'Hayti, c'est aux ex-colons particulièrement à qui elle doit en imputer la faute : ils ne peuvent prouver le contraire, malgré tout l'art qu'ils employent, pour faire accroire que cette perte est due uniquement à Leclerc, pour les avoir, disent-ils, éloigné de lui. Ce général n'avait pris cette résolution, qu'après qu'il avait été joué par eux, et qu'il en avait été désabusé. Ce sont ces ex-colons qui, pendant la faveur qu'ils jouissaient, ayant obtenu trop d'ascendance sur la crédulité de Leclerc, avaient appelé et hâté les proscriptions qui avaient pesé sur nos têtes ; ce sont encore ces misérables ex-colons qui, ne pouvant dissimuler ni retarder les vengeances qu'ils avaient médité contre nous, commençaient à les executer, lors même que leurs pouvoirs n'étaient pas encore affermis ; et par les barbaries qu'ils faisaient exécuter alors sur notre espèce, ils nous avaient placé dans l'alternative de nous lever en masse, avec la ferme résolution de chasser nos tyrans, et de nous constituer indépendans. C'est donc à cette maudite engeance, que la France a l'obligation de la perte du plus beau fleuron de sa couronne, de cette belle Hayti, la reine de toutes les Antilles,

qui, au dire même des ex-colons, vaut, à elle seule, un royaume, et qui en est effectivement un bien beau et bien puissant, dont la nouvelle conquête projettée par les tigres ex-colons pour le ressaisir, sera à jamais un problême à résoudre.

Après avoir évalué à leur convenance les forces militaires du royaume, qu'ils portent moindre que leur nombre réel, [toujours dans le dessein de masquer la vérité], ces ex-colons gangrenés de scélératesse s'écrient :

» *Voilà donc les forces de ces révoltés ! et fussent-elles doubles, pourraient-elles empêcher une expédition composée de troupes qui n'ont jamais connu de résistance, lorsqu'elles ont été conduites par d'habilse généraux ! ! ... Ce sont là les forces, qui nous sont présentées, comme pouvant assurer et maintenir leur indépendance ! ... Il n'est pas inutile de faire observer que depuis douze ans, ces espèces de soldats n'ont pas fait la guerre, que si les deux partis se sont quelquefois battus ou rencontrés, ils se retiraient après s'être échangés quelques coups de fusils, et que leur guerre n'a jamais été qu'une excursion d'assassins. Il faut encore observer que depuis long-temps ces révoltés s'étaient endormis dans une entière sécurité, que voyant Bonaparte uniquement occupé de ses projets sur l'envahissement de l'Europe; ils étaient loin de s'attendre au retour du premier maître, à qui Saint-Domingue n'a pas cessé d'appartenir. Certains de la jouissance de leurs spoliations, se confiant à leur puissance, ils n'avaient pris aucune précaution*

pour s'y maintenir; ils se seraient donc trouvés, à leur tour, surpris dans ce favorable assoupissement.

Il ne vous appartient pas de parler avec dédain les forces, que les haytiens déployeraient dans l'occasion pour défendre leur indépendance. Quelque peu nombreuse que vous voulez qu'elles soient, il n'est pas moins constant, que nous sommes assez forts, non-seulement pour résister aux ennemis, qui tenteraient de nous asservir, mais encore pour les battre et les expulser, et que nous ne redoutons pas plus ces troupes, qui n'ont jamais connu de résistance, que nous vous craignons. Les différens genres de leçons, que nous vous avons données, dans les diverses circonstances de notre mémorable révolution, devaient vous rendre plus circonspects, plus modérés dans vos termes remplis de jactance. Le souvenir de vos déconfitures au Fort-Royal, par le général Jean-François, lorsque cette ville était au pouvoir des espagnols, au Cap-Henry, au Port au-Prince, à Jérémie, aux Cayes, etc. etc. est-il déjà effacé de votre mémoire! ..... L'expérience n'est-elle rien pour vous!

Sous l'apparente facilité, dont vous représentez la conquête du royaume d'Hayti, votre but tend évidemment à jeter les troupes françaises dans un danger certain, dans la seule vue de satisfaire votre rage effrénée; mais si cette entreprise est si peu dangereuse, comme vous vous complaisez à le dire, pourquoi ne la tentez-vous pas? Vous y avez plus d'intérêts que ces troupes, que vous ne flagornez, que pour mieux les engager dans une

expédition téméraire, d'où elles ne pourront s'en tirer, qu'avec la plus grande difficulté. Pourquoi voulez-vous vous ménager? Votre vie est-elle plus précieuse que la leur? Quoi! vous êtes avides de sang et de carnage; vous savez provoquer le massacre et la destruction; vous savez conseiller le malheur et la désolaion, et vous n'avez pas le courage de vous présenter sur un champ de bataille, et affronter ces espèces de soldats, qui ne savent qu'échanger quelques coups de fusils.

Si vous aviez des notions exactes de ce qui se passe chez nous, ou plutôt si vous n'aviez pas l'habitude de masquer la vérité, à tout bout de champ, vous ne commettriez pas un mensonge aussi grossier, comme celui d'affirmer, que depuis long-temps nous avions négligé de faire des dispositions de défense; que nous étions endormis dans le repos, nous confiant à notre puissance et qu'on nous aurait surpris dans ce favorable assoupissement, si à la conclusion de la paix on avait envoyé une expédition contre nous, tandis qu'au contraire, nous avions toujours été attentifs à observer les événemens qui se passaient au dehors, et que nous avions toujours été prêts, comme nous le sommes encore, à repousser tout acte d'agression qu'on commettrait contre notre pays.

C'est encore cette même habitude d'altérer la vérité, qui vous a porté à dire aussi, qu'il n'éxiste aucun point fortifié dans la partie du Nord du royaume, autre que la citadelle Henry [la Ferrière] que vous appellez dédaigneusement: *place insignifiante*, lorsqu'il est aisé de prouver la fausseté de ce que vous avez avancé. Regardez-

vous

vous pour rien peut-être, les forts de Dahomet, au Limbé, de Sans-Quartier, à la Grande-Rivière, de Redoutable, à la Marmelade, de Brave, à Valière, de Destructeur, au Port-de-Paix, etc. etc. qui sont des points militaires, fortifiés par l'art et la nature, lesquels sont autant d'obstacles à la prétendue conquête, que vous entreprendrez de faire du royaume d'Hayti. Je puis vous citer aussi les fortifications de Dessalines, de la fameuse et célèbre Crête à Pierrot, où l'élite de l'armée française a trouvé son tombeau, dans les attaques que Leclerc avait dirigées contre ce point, des forts de la Petite-Montagne, des Cahos, de Bayonnet, de la Montagne-noire, dans la partie de l'Ouest, tous armés, d'une artillerie formidable. Je ne vous parlerai point des fortifications de la partie du Sud du royaume, vous devez penser qu'il en existe dans cette province.

Comment êtes-vous donc persuadés, que le royaume d'Hayti n'a pas cessé d'appartenir à la France? Pouvez-vous nous prouver que nous dépendons de la France actuellement? Que peuvent servir les anciens droits que les souverains de la France avaient jadis sur Hayti, et ceux qu'on a la prétention de faire revivre aujourd'hui? Le fait est que nous sommes réellement en possession du royaume d'Hayti, par droit émané de la justice, de la raison et de la force, et que nous sommes effectivement indépendans..... Si vous doutez de l'existence de ce fait, nous vous le convaincront à la pointe de nos bayonnettes et sous le tranchant de nos sabres, quand la témérité vous conduira sur nos plages, pour troubler notre tran-

quillité ; nous vous prouverons alors, qu'Hayti est à laisser, parce que sa conquête est aussi douteuse qu'imaginaire.

» *Malgré les délais, nous sommes rassurés sur la facilité de cette conquête. Les mots* Liberté. Indépendance, nécessité de traiter avec les révoltés, *qui retentissent à nos oreilles, ne nous alarment pas. La France, qui est aujourd'hui plus puissante qu'elle ne l'était du temps de l'usurpateur, ne se laissera pas influencer par les évangélistes soudoyés de l'abolition de la traite, et par des philantropes enthousiastes, qui ne veulent jamais considérer que l'abus accidentel de la chose, et non ses avantages.*

Il n'est pas étonnant que les mots *Liberté, Indépendance, etc.* qui retentissent à vos oreilles, ne vous allarment pas, puisqu'il est assuré que vous ne viendrez pas présenter vos poitrines à nos balles et à nos bayonnettes, pour nous disputer cette liberté et cette indépendance, qui vous offusquent tant ; vous aurez le bon esprit de ne pas figurer sur les champs de bataille, lorsque vous précipiterez à la mort et dans les dangers, ces français, dont vous voulez en faire les instrumens serviles de vos vengeances : mais s'il fallait exposer vos jours et exécuter vous mêmes cette entreprise, qui vous paraît si facile, je ne doute nullement que vous ne changeriez bien vîte de ton et de langage. Vrais modèles de Thersite, vous n'êtes propres, tout au plus, qu'à faire des motions sanguinaires, qu'à former des projets de destruction et des plans chimériques de conquête dans vos infâmes conci-

diabules; et pour les exécuter vous-mêmes, vous en êtes incapables....

Ces philantropes que vous osez insulter impudemment, par des épithètes injurieuses d'évangélistes soudoyés, etc. et sur les principes sublimes desquels vous distillez à loisir le poison de la calomnie, en leur prêtant les vues d'un sordide intérêt, qui n'entra jamais que dans vos cœurs, des sentimens dégradans, qui sont à juste titre les vôtres propres; ces philantropes, dis-je, sont des hommes éminemment sages, amis de l'humanité, dont le caractère grand, généreux et respectable, ne peut être flétri par le venin impur que vous cherchez à repandre sur leurs louables actions. Loin de se rebuter, par le ridicule que vous vous efforcez vainement de leur donner, dans la glorieuse et honorable tâche qu'ils se sont imposée, ils poursuivront avec plus de persévérance leur immortel ouvrage, pour le bonheur du genre humain, et ils mériteront la reconnaissance des générations présentes et futures, particulièrement la nôtre, qu'ils ont déjà acquise entièrement.

» *La France pourrait-elle se croire obligée de faire le sacrifice d'un de ses domaines le plus important, et consommer sans nécessité la ruine de 30 mille familles blanches qui sont toujours restées fidèles à leur Roi, et qui, depuis si long-temps, attendent leur Patrie!... Nous sommes convaincus du contraire.*

Puisque vous êtes si entichés de conquête, que ne vous organisez vous en une armée, pour venir faire, vous mêmes, celle qui est sans cesse l'objet de vos rêves. . . .

Depuis quand osez-vous parler de fidélité au roi de France ? Quelles sont les preuves de cette fidélité que vous avez données à ce monarque, dans le cours de la révolution qui l'avait éloigné de sa patrie ? N'avez-vous pas, au contraire, persécuté tous ceux qui avaient eu le courage de manifester des dispositions en sa faveur ? Aviez-vous contribué à rétablir ce souverain sur son trône ? Qu'avez vous donc fait pour lui, pour être en droit de dire, que vous ne pouvez croire, *que la France voudrait consommer sans nécessité la ruine de 30 mille familles blanches, qui sont toujours restées fidèles à leur Roi* ? Quel excès d'effronterie ! ! ! à vous entendre parler ainsi, ne croirait-on pas que vous n'avez jamais apostasié vos principes ; que vous n'avez jamais dévié des voies de l'honneur ; que vous avez toujours été attachés à la cause de S. M. Louis XVIII, et que ce prince est dans l'obligation de tout faire pour vous ? Infâmes scélérats ! ! ! quel droit pouvez-vous avoir de plus à la gratitude de ce prince, que ces émigrés qui l'avaient suivi, lorsqu'il fut contraint de s'expatrier pour se soustraire à la mort et qui, par honneur et par attachement à la cause de ce souverain, avaient constamment resté fidèles à leurs postes, auprès de lui, jusqu'au moment qu'il fut rappelé sur son trône ! Ceux-là dis-je, ne sont-ils pas plus en droit que vous, de rentrer en possession de leurs biens, qui ont été vendus ? et cependant ils en sont encore dépossédés.

Il sied bien aux caméléons, qui avaient adulé et encensé, tour-à-tour, les Marat, les Robespière et séquelles ; qui s'étaient déclarés solennellement, par serment, les fidèles sujets de Bonaparte et qui

sont encore disposés à le reconnaître de nouveau pour leur maître, si jamais cet homme est rappelé sur le trône qu'il avait été contraint d'abandonner. Il sied bien, dis-je, à des monstres exécrables tels que vous de parler de fidélité à un Roi, que vous aviez proscrit et que vous auriez impitoyablement immolé si vous aviez pu alors l'atteindre comme vous aviez coopéré avec les autres régicides au massacre de sa famille.

» *Mais assurément ces clameurs mensongères ne seront pas le guide de l'opinion de notre souverain, ni de ses ministres. On nous dit que la France n'a cependant d'autre parti à prendre que celui d'adopter cette indépendance, pour se conserver les produits de cette colonie; que c'est une nécessité à laquelle il faut qu'elle cède; que les choses actuelles l'exigent.*

Ceux qui pensent que la France n'a d'autre parti à prendre, que celui de reconnaître l'indépendance du royaume d'Hayti, sont plus humains et plus sensés que vous; ils sont exempts de cette aveugle passion, qui vous transforme en de véritables démons; ils prévoyent tous les malheurs qui seront naturellement le résultat de toute entreprise pour nous subjuguer, car quel avantage peut se promettre la France dans une expédition contre nous? Quel profit gagnera-t-elle dans cette entreprise, lorsqu'en débarquant sur notre territoire, son armée aura à parcourir une étendue de pays, où toutes les villes, bourgs, habitations, manufactures, etc. auront existé, qui n'offrira à

ses regards épouvantés, que le spectacle des ruines et de la dévastation; qu'elle sera non seulement exposée à une guerre terrible et exterminative, que nous sommes disposés à lui faire, et que l'exaspération rendra doublement cruelle, mais encore qu'elle aura à lutter contre les fléaux redoutables de notre climat, fatal aux européens; qu'il faudra exterminer jusqu'au dernier des haytiens avant de se rendre maître de notre patrie! Telle est la résolution irrévocable que nous avons prise unanimement, car il n'est aucun de nous, qui ne soit déterminé à périr mille fois, s'il était possible, que de survivre à la perte de sa liberté et de son indépendance. Voilà le tableau que vous devez exposer sous les yeux de votre souverain: ce sont des vérités que vous ne devez pas lui taire, si vous êtes intéressés à sa gloire, si vous lui êtes sincèrement dévoués, plutôt que de chèrcher à l'entraîner dans une démarche imprudente, dont les funestes conséquences imprimeront une tâche ineffaçable sur son règne et sur la réputation de philosophe, qu'on lui attribue, et que la renommée a porté jusqu'à nous.

» *Nous avons prouvé que jamais les révoltés n'avaient été moins en état, par leur nombre, de s'opposer aux forces qui seraient développées contr'eux. Cherchons maintenant qu'elle serait pour la France, le fruit de cette prétendue nécessité? Quel est donc ce grand commerce, dont les avantages sont présentés comme excédant ceux du retour de la colonie à son ancienne constitution?*

Il ne suffit pas de démontrer la prétendue impos-

sibilité, dans laquelle votre fol entêtement veut que nous soyons de pouvoir résister aux forces, qui seraient employées contre nous, il faut réaliser ce fait, il faut exécuter le projet que vous avez formé de nous asservir. Ce ne sont pas avec des paroles vagues, qu'on doit attribuer à la rage en délire, que vous devez appuyer ce dont vous croyez avoir prouvé : il faut quelque chose de plus solide que cela.

Pourquoi vous donnez-vous la peine de chercher cette nécessité, pour la France, de nous reconnaître indépendans que vous affectez d'ignorer ; elle est assez visible, elle se présente d'elle-même, sans que vous ayez besoin de la chercher. Est-il nécessaire de trouver cette nécessité dans l'accroissement du commerce, lorqu'il existe une autre cause plus puissante que vous pouvez révoquer en doute ; c'est l'impossibilité de vous rétablir en possession du royaume d'Hayti, ainsi que tous ceux qui ont les mêmes vues que vous, et de pouvoir jamais imposer le joug flétrissant de l'esclavage sur un peuple, fermement décidé à vivre libre et à se faire exterminer, plutôt que de renoncer à son indépendance et à sa liberté !

» *Vingt à vingt-cinq navires ou brigs marchands sont expédiés par an des ports de Londres, de Liverpool et de Glascow, par trois ou quatre maisons de commerce seulement. Ils arrivent sur leur lest dans les différens ports de St-Domingue. Ces maisons de commerce ont, dans cette ville de Kingston, des associés, qui engagent d'avance les denrées qui peuvent être portées dans ces ports, et envoyent*

sur les bâtimens de guerre de Sa Majesté, le numéraire nécessaire pour faire leurs achats et en payer les droits. C'est donc sur 20 à 25 navires ou brigs, que s'exportent aujourd'hui toutes les denrées de la colonie de St-Domingue, à l'exception de quelques cotons, qui sont importés à la Jamaïque; et malgré toutes les précautions prises pour accaparer ces denrées, il n'est pas un de ces navires ou brigs, qui ne soit obligé de rester dans les ports 3, 4 et quelquefois 5 et 6 mois pour compléter un chargement de 6 à 900 milliers pesant en sucre, café et coton.

Rien n'est plus faux que ce que vous avez l'impudeur d'avancer ici. Dans le moment actuel, tous nos ports sont couverts de bâtimens du commerce de différentes nations. Dans la seule rade du Cap-Henry, au moment où j'écris, (16 Mars) on compte vingt-quatre bâtimens anglais, hollandais, suédois, bremois, espagnols et américains, parmi lesquels plus de quinze gros navires de 300 à 600 tonneaux, sont déjà chargés de plus de 10 millions pesant de sucre et café, et vont incessamment mettre à la voile. Dans les ports des Gonaïves et Saint-Marc, il est sorti mieux de 5 millions pesant de sucre, café et coton dans l'espace de deux mois.

Jamais aucun bâtiment de commerce, n'a séjourné dans nos ports pendant les intervalles que vous avez cités. Ce fait est aussi destitué de vérité, que tous les autres mentionnés ci-dessus, lesquels ne sont exactement que des impostures grossiéres.

Les

Les négocians étrangers établis dans nos villes, peuvent donner témoignage de la fausseté de votre assertion.

» *De la rivière du Massacre au Cap-Français on traverse les quartiers d'Ouanaminthe, Fort-Dauphin, Fond-Blanc, Jacquezy, Caracol, Limonade et le Quartier-Morin, sur lesquels on compte environ 50 habitations en culture, dont on évalue tout le produit à 4 millions pesant de sucre brut, en exagérant tous les produits. La qualité de ce sucre a toujours été si inférieure, que les négocians anglais l'exportent très-difficilement.*

C'est encore un fait controuvé, un mensonge atroce. On compte dans l'étendue des quartiers que vous avez énumérés, plus de cent cinquante habitations sucreries, toutes entretenues sur un pied florissant; les plus faibles habitations qui se trouvent dans ces quartiers, ne font pas une quantité moindre de 150 à 200 milliers de sucre par an.

Cette denrée qui, selon vous, est d'une qualité inférieure est cependant très-recherchée dans ce moment ci; les négocians qui font ces acquisitions, et qui sont certainement des connaisseurs aussi bien et peut-être mieux que vous, ne s'aperçoivent pas de cette qualité inférieure, que vous attribuez à la fabrication de cette denrée.

On ne dit plus aujourd'hui : *Cap-Français* ni *Fort-Dauphin*, mais bien *Cap-Henry* et *Fort-Royal*. Ces deux adjectifs, notamment le premier, qui rappellaient le souvenir de la domination

tyrannique de nos assassins, ont été supprimés et substitués par ceux de *Henry* et *Royal*, plus analogues à notre situation politique, afin d'effacer jusqu'à l'idée même du despotisme, que les bourreaux de l'armée expéditionnaire et les ex-colons avaient exercé dans notre patrie.

Revenons à notre exposé, qu'elle était la population à Saint-Domingue, lorsque les esclaves vivaient heureux et soignés sous l'autorité de leurs maîtres? On en comptait 500 *mille, et aujourd'hui il en existe pas* 150 *mille! Les guerres, la misère, la famine ont détruit plus des deux tiers de cette brillante population; il faut être colon, et avoir fait contr'eux et avec eux cette guerre destructive, pour bien connaître l'excès des souffrances du nègre.*

C'est ici que l'indignation éclate. Quoi! c'est vous, ex-colons, qui osez déplorer les calamités qui ont affligé Hayti! C'est vous qui osez faire paraître de la sensibilité sur les fleaux qui ont désolé notre population! C'est vous enfin, qui osez dire que les haytiens étaient heureux sous votre cruelle domination!!! Il vous convient bien, scélérats éhontés, que l'enfer a vomis pour le tourment de l'espèce humaine; il vous convient bien de vous attendrir sur des guerres que vous mêmes aviez suscitées parmi nous et contre nous; sur des malheurs que vous-mêmes aviez occasionnés, comme ceux dont vous vous efforcez d'appeler encore notre pays. S'il avait dépendu de vous, que nous fussions anéantis, long-temps nous eussions disparu de ce monde: il ne manquait plus

que ce trait d'effronterie, pour combler la mesure de votre duplicité!!!

Quel bonheur, grand Dieu! que jouissait le peuple haytien sous le règne abhorré des ex-colons! Quel est ce sort heureux qu'avaient les malheureux cultivateurs, sous le régime odieux de la servitude?... Sont-ce les tortures, les mutilations, les tourmens sans nombre que nous avions enduré sous le sceptre du régime colonial? Sont-ce les coups de fouet, les carcans, les cachots effrayans, la privation d'une jambe, d'une oreille, du nez et de tant d'autres horreurs qui révoltent la nature, que vous faisiez supporter à vos victimes, quand il vous en prenait la fantaisie, car tels étaient vos passe-temps agréables? Ce sont avec de semblables abominations que vous prétendez dire, que les haytiens étaient heureux?...

Pour raisonner profondément sur une matière quelconque, il faut en avoir fait l'expérience. Eh bien! ce bonheur que vous aviez fait goûter aux haytiens, et qui a tant de charmes, nous vous l'offrons; acceptez-le, il vous assurera un sort brillant, il vous procurera un asile, une patrie, que vous n'avez pas; vous deviendrez nos esclaves, nous prendrons soins de vous, nous aurons pour vous non-seulement les mêmes, mais le triple des procédés que vous aviez pour nous anciennement, nous allégerons le fardeau de la misère qui vous accable en ce moment. Sans doute, vous devez désirer le bonheur et un sort heureux, dans la situation où vous êtes réduits....

Ils n'ont plus (les haytiens) ces maîtres dont l'humanité et l'intérêt prenaient soin de

leur existence et de l'accroissement de leurs familles. Sous l'autorité d'un maître juste et bon, l'esclavage est une condition douce pour les nègres. Aussi nous pouvons assurer que tous ceux de St-Domingue, autrefois si heureux ; ils soupirent après le retour de leurs maîtres ; mais leurs vœux sont comprimés. Jamais, non jamais, sans les atrocités de notre révolution, ils n'eussent souillé leurs mains du sang de leurs maîtres.

Pousser par le délire, vous êtes en proie aux plus abjectes des passions, vous passez alternativement de scélératesses en absurdités, vous divaguez sans cesse ; vous n'avez aucune direction fixe. Tantôt orgueilleux est haineux, vous appelez la vengeance ; tantôt souples et artificieux, vous vous apitoyez, et dans tout ceci, vous ne savez pas vous mêmes ce que vous voulez, tant vous êtes bouleversés par une foule de passions diverses ; mais ce qui est plaisant, et plus révoltant encore, c'est l'illusion dont vous vous bercez, que les haytiens soupirent après votre retour pour rentrer sous le joug de l'esclavage ; c'est de vous entendre parler d'humanité, lorsque vos cœurs de bronze, n'ont jamais été accessibles à ce doux sentiment ; lorsque Hayti entière est remplie de vos innombrables forfaits ! ! !

Admettre en hypothèse qu'un peuple qui, après avoir éprouvé toutes les horreurs d'un barbare esclavage, est parvenu par ses efforts à briser ses chaînes et recouvrer sa liberté, puisse renoncer ensuite aux avantages certains de cette même liberté, pour retourner à sa condition antérieure,

c'est le comble de la déraison : c'est découvrir toute la turpitude et l'aveuglement de ceux qui ont conçu une pareille idee, et cette idée ne pouvait naître, que dans le cerveau creux des ex-colons ? C'est enfin méconnaître tous les principes établis dans la nature.

Par la liberté et l'indépendance, nous avons une entière garantie de notre existence, nous jouissons des droits imprescriptibles de l'homme, en un mot, nous sommes parfaitement heureux !. Irions-nous, au mépris de la saine raison, renoncer à tout ce que nous avons de plus cher dans le monde : nous ne sommes pas, grâces à l'Eternel, attaqués d'une semblable folie; nous ne sommes pas encore fatigués des douceurs de la liberté; nous ne sommes pas enfin privés de ce sens naturel, qui porte tous les êtres raisonnables à discerner le bon du mauvais.

Si l'esclavage est une condition douce pour les haytiens, sous un ex-colon, pourquoi le même avantage ne peut-il pas se trouver également pour les ex-colons, esclaves d'un haytien ? Pourquoi ne pouvez-vous pas devenir, à votre tour, nos esclaves, pour connaître les douceurs de la servitude ?... Pourquoi ne pouvons-nous pas devenir pareillement des maîtres justes et bons pour vous ? Pourquoi, enfin, n'aurions-nous pas aussi le secret de vous faire jouir, non-seulement, un bonheur égal, mais triple de celui que vous nous aviez fait goûter, avant l'époque de notre émancipation ? Sans doute, il y aurait de la partialité et de l'injustice même de penser différemment, parce qu'on n'a pas encore vu de semblables exemples à Hayti, pour pouvoir asseoir son jugement;

maintenant que nous vous laissons la faculté de l'expérience, vous pouvez juger de la servitude par des faits, en vous y soumettant. En attendant, que vous vous déclariez nos esclaves pour exploiter une partie de nos habitations en friche, je vous donne d'avance l'assurance positive, que nous sommes dans les dispositions de vous faire jouir de ce sort brillant, que vous prônez avec emphase dans le système colonial.

Tout est donc aujourd'hui raison d'espérance; mais nous osons dire qu'il ne faut attendre un prompt rétablissement, qu'autant que le pouvoir exécutif employera une masse de forces suffisante pour en imposer à toutes les classes, et qui les ramène toutes à leurs devoirs respectifs. Disons encore qu'il ne faut commencer aucune mesure qu'avec le régime colonial d'une main, et de l'autre des réçompenses pour les chefs, qui se seront servis de leur prépondérance pour seconder les vues du gouvernement.

Quel fol entêtement de concevoir de l'espérance où il n'en peut nullement exister. Sur quelle raison fondez-vous donc cette chimérique espérance? de nous corrompre? de nous séduire? de nous tromper? vous n'en avez pas le pouvoir; nous ne pouvons plus être dupes des promesses insidieuses de nos tyrans; nous connaissons par une trop longue expérience, toute la perfidie de leurs âmes scélérates; ainsi tous les ressorts que vous et vos pareils feront jouer pour parvenir à cette fin exécrable, sont usés et sont aussi impuissans, que vous êtes vils et méprisables...

S'il existait un haytien assez lâche, assez ennemi de lui-même, pour trahir la cause de sa patrie et servir d'instrument, pour replonger ses frères dans les fers de l'esclavage, quel fruit retirerait il de sa coupable trahison ? à l'instant même qu'il sera découvert, il sera mis à mort par ceux-là qu'il aurait cherché à tromper; s'il échappe à la vengeance nationale et qu'il passe du côté de nos ennemis, ce sera pour trouver une mort certaine ; il ira lui-même se livrer à la potence, à la noyade, aux chiens dévorateurs, au feu, enfin, à tous les genres de cruautés que nos tyrans nous réservent à tous indistinctement. Telle avait été la récompense de tous ceux qui avaient ou trahi la cause commune, ou resté fidèles à leurs postes, lors de l'expédition de Leclerc ; telle sera encore aujourd'hui, la récompense de tous ceux qui seront assez crédules et assez faibles, pour se laisser leurrer, par les promesses de nos inflexibles bourreaux.

La population des Antilles ne peut être composée que de blancs, d'hommes libres et d'esclaves. Toute modification ne servira qu'à éloigner l'ordre et la sécurité.

Ce raisonnement est faux, et absolument faux, dans toute son étendue. Il faut être aussi attaché à votre odieux système, comme vous le faites paraître, pour oser mettre en principe de pareils sophismes. Dans notre population, nous ne connaissons point cette distinction inique et contre nature, de libres et d'eslcaves ; tous les haytiens sont libres et égaux, en droits naturels et politiques,

et cependant l'ordre et la sécurité règnent à Hayti. Comment avez vous pu raisonner d'une manière aussi absurde.

Nous croyons avoir complètement rempli notre objet. Tout est conséquences dans notre exposé : tout en atteste la vérité.

Quelle étrange manière de remplir cet objet, que celle de s'écarter manifestement de la tâche principale qu'on s'était imposée, celle de ne dire que la vérité. Tout votre misérable exposé n'est exactement qu'un enchaînement d'impostures grossières, d'extravagances et d'inepties, jetées sur le papier, uniquement pour pervertir toutes les notions que l'on peut avoir sur notre pays et sur le caractère du peuple haytien, et assouvir les passions malfaisantes qui vous gouvernent.

Lorsqu'on se mêle d'écrire sur un pays quelconque, pour l'instruction de son souverain et de ses compatriotes ; lorsque surtout on débute par dire, que c'est la vérité qu'on veut faire connaître, on doit, au préalable d'entamer la matière, faire abstraction de cet esprit de haine et de parti, de cette partialité, enfin de ces passions basses qui portent nécessairement à altérer la vérité et dénaturer tous les faits, tels que ceux qui se rencontrent dans toutes les pages de votre exposé mensonger, pamphlet qu'on ne saurait achever de lire, sans être obligé de vaincre l'aversion qu'il inspire, sans se sentir animé d'un sentiment de profond mépris pour ceux qui en sont les auteurs. Hors les partisans de votre monstreux système, quel

homme

homme juste et impartial qui ne partagera pas ce même sentiment que vos calomnies grossières ont fait naître ? Pourra-t-il avoir la patience de lire entièrement ce ramas de sottises et d'impostures sans en être dégoûté dès le commencement? Sans doute, il ne l'achevera qu'avec répugnance. Et si, surmontant cette aversion et surpassant les bornes de cette patience, j'ai suivi cet écrit jusqu'au bout, c'est parce que j'avais pris l'obligation envers mes concitoyens de le commenter jusqu'à sa fin.

FIN.

